



HOSPITALITE AVEYRONNAISE DE NOTRE-DAME DE LOURDES
FICHE D'INSCRIPTION AU PELERINAGE DIOCESAIN
DU VENDREDI 21 AU LUNDI 24 AOUT 2026.

Rodez, le mardi 19 mai 2026

Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre fiche d'inscription au pèlerinage 2026.

VOYAGE :

Comme chaque année, **nous allons tous voyager en car**. Le pèlerinage commence par un cheminement collectif vers LOURDES. Nous vous demandons de faire un effort pour participer en totalité au pèlerinage et de choisir les moyens de transport retenus par les organisateurs (Service des Pèlerinages et Hospitalité). La voiture doit rester **l'exception**. Ceux qui se trouvent contraints de venir en voiture participent aux frais généraux (assurance, livret, redevances ...) en s'acquittant de la somme de 47 € par personne correspondant aux dépenses engagées.

HÉBERGEMENT :

L'Hospitalité peut s'occuper de votre hébergement. Vous trouverez la liste des structures retenues par nos soins avec les prix correspondant sur votre feuille ci-jointe. Les places sont affectées au fur et à mesure des inscriptions. Lorsqu'il n'y aura plus de disponibilités dans un établissement, les réaffectations des derniers inscrits dans les autres structures seront faites par les responsables de section et MT FABRE, responsable des hébergements. Des changements dans les propositions ont été effectués ; ils sont totalement indépendants de notre volonté.

Les malades seront hébergés à l'Accueil Notre-Dame, côté carmel, au 1^o étage (Sainte Bernadette), au 2^o étage (Sainte Thérèse), et au 3^o étage côté B (Sainte Anne) soit 250 pèlerins environ.

A la demande du corps médical, toute personne souhaitant être hébergée à l'Accueil Notre Dame (personnes fragiles, accompagnants, hospitaliers fatigués ou à mobilité réduite) devra s'inscrire à l'aide du dossier complet « pèlerins malades » (feuille d'inscription et dossier médical avec ordonnances).

AFFECTATIONS :

Nous respecterons, dans la mesure du possible, l'affectation que vous avez demandée, **mais c'est le service auprès des malades qui guidera notre choix**. Merci de votre compréhension.

Il n'y a pas de pèlerinage sans garde de nuit. Si vous souhaitez faire 1, 2 ou 3 nuit(s), n'hésitez pas à le signaler sur votre feuille d'inscription.

Nous vous rappelons que des vidéos ont été réalisées afin de faire face à quelques difficultés relatives aux gestes à faire auprès de nos frères et sœurs malades fragilisés par l'âge et/ou la maladie. Nous vous invitons à visualiser ces vidéos sur le site hospitalite12.fr, onglet manipulations.

REGLEMENT :

Dans un souci de simplification, nous vous demandons en nous retournant votre feuille d'inscription de joindre votre règlement par chèque libellé à : « Hospitalité Aveyronnaise ». Les chèques seront remis à l'encaissement quelques jours avant le départ. Pour ceux qui choisissent l'inscription en ligne, ils doivent envoyer le chèque à Chantal Constans, 185 route des Cans Hauts, 12450 Calmont.

JEUNES mineurs :

Pour les mineurs (14 ans accomplis) : nous vous demandons de vous connecter au site de l'hospitalité afin de télécharger les documents indispensables à la prise en compte de votre inscription : engagement jeune à signer, autorisation parentale à signer, copies cartes d'identité et vitale, fiche sanitaire de liaison à signer (cf. consignes sur la lettre d'information téléchargée sur le site)

JEUNES majeurs :

A titre de test, il est proposé cette année à un petit groupe de jeunes majeurs hospitaliers (les 20 premiers inscrits) de participer à une journée supplémentaire en partant à Lourdes le jeudi 20 août (en bus avec le pré pélé jeunes mineurs) . Les informations relatives au déroulement de cette journée doivent être prises auprès de la Pastorale des jeunes (Linda Franks au 07 88 63 95 43). Un supplément de 35 € est demandé pour cette participation. L'hébergement sera uniquement à l'Hospitalet pour toute la durée du pèlerinage. Les affectations hospitalières choisies (chambres, restaurant, roulage ...) deviendront effectives dès l'arrivée des bus au Transit le vendredi 21 août, soit aux environs de midi.

ENFANTS :

Comme l'an passé (cf. Lien page 14), un programme de pèlerinage adapté aux enfants de 5 à 13 ans sera proposé. Pour participer aux différentes activités qui seront prévues, merci de bien vouloir les contacter à l'adresse pitchouns@hospitalite12.fr (inscription, nombre, modalités diverses ...); le principe retenu étant un parent pèlerin accompagnant l'enfant et un parent au service des pèlerins malades.

BIENTRAITANCE : IMPERATIF

Rappel de notre email du 08 mai dernier : acte d'engagement de bientraitance signé et copie de l'extrait du casier judiciaire à joindre à votre inscription ou à votre règlement si inscription par internet.

Quelques jours avant le départ, vous recevrez votre affectation.

En vous inscrivant au pèlerinage, vous vous engagez moralement vis-à-vis de nos frères et sœurs malades. Un désistement est source de perturbation, d'erreur et de travail supplémentaire. **Il doit rester exceptionnel et motivé.** Merci de le signaler impérativement au plus tôt au 07 82 13 62 87.

A noter : On ne pourra pas accorder des réductions sur l'hébergement en cas de séjour partiel.

D'autre part, les arrêts prévus à ce jour concernant les bus sont fonction bien naturellement du nombre d'inscrits souhaitant ces arrêts. En conséquence, ces gares de montée peuvent être adaptées quelques jours avant le départ. Vous en serez évidemment informés et nous vous demandons dès à présent de nous excuser si des désagréments liés à ce changement surviennent.

Dans la joie des retrouvailles, nous vous disons à très bientôt.

Le bureau